

Belgian Disability Forum asbl (BDF)
Conseil d'administration
14/05/2019

Présents :

Gisèle	Marlière	GM
Pierre	Gyselinck	PG
Peter	Schlembach	PSCH
Emilie	De Smet	EDS
Thomas	Dabeux	ThD

Excusé

Veerle	Van Den Eede	VVDE
--------	--------------	------

Invité

Gauthier	Cocle	GC
----------	-------	----

Secrétariat :

Véronique	Duchenne	VDE
Khadija	Bensalah	KBH
Olivier	Magritte	OME

**01) Approbation des rapports des 28/02/2019,
19/03/2019 et 02/04/2019**

OME explique qu'il n'a pas eu le temps de rédiger ces rapports. Il compte les rédiger pour la réunion du CA de juin.

**02) UNCRPD – Suivi de la mise en œuvre par la Belgique
– Rencontre avec le « mécanisme de coordination » :
Joachim Lommelen et Gauthier Cocle**

a) Méthode de travail pour l'avenir

- GM demande ce qu'il en est du plan handicap ?
- GC explique que :
 - sur le plan positif, on a réussi à faire passer la logique « Handistreaming ». Certains ministres ont « joué le jeu ». Cela a permis de structurer le travail des points de contact au niveau politique.

- Sur le plan négatif, , il trouve que le plan n'est pas une réussite, car certains ministres n'ont pas adhéré. De plus il manque le travail en collaboration entre ministres et administrations. C'est un point d'attention important. On avait essayé d'avoir un suivi avec un rapportage trimestriel au conseil des ministres. Cela n'a pas bien fonctionné. Il y a aussi tout l'aspect analyse d'impact. Elle est vue par beaucoup comme une surcharge administrative « peu utile ». C'était une des demandes du cabinet Demir, à opérationnaliser avec le cabinet Franken. Depuis la chute du gvt, cela n'est plus une priorité. Rapidement, il y aura les résultats du processus de l'ONU qui indiqueront qu'il faut aller dans ce sens
- GM précise que dans les évaluations post élections du BDF, il y aura la revendication que la politique du handicap relève d'un ministre : c'est la seule manière pour obtenir que le handicap soit dans les priorités. En travaillant avec le cabinet Peters pendant 4 mois, on a vu une différence. Historiquement, chaque fois qu'on a eu un ministre, cela a été mieux.
- EDS s'interroge sur le handistreaming, que faudrait-il faire pour que cela fonctionne mieux ? Votre cellule pourrait-elle proposer des solutions concrètes ? La réponse systématique des ministres système était « je n'ai pas la compétence handicap »... Il faudrait que chaque ministre comprenne qu'il doit proposer des mesures concrètes.
- GC répond qu'il y a un dialogue à avoir entre le ministre en charge et chaque cabinet. On a eu des échanges avec l'Institut Femme-Homme. Ils ont eu la même difficulté... Par contre, on a été marqué par la réactivité du cabinet du Premier Ministre. Idem pour le cabinet Peeters. Ils ont la capacité de reprendre un dossier avec une orientation « résultat ». Pour un Secrétaire d'état, il faut une validation par son vice-premier. Cela freine tout le processus.
- GM accentue cela en précisant qu'il faut que le Secrétaire d'Etat soit invité au conseil des ministres, ce qui n'est pas toujours le cas
- GC attire l'attention sur le fait qu'il faut sensibiliser et informer les points de contact handicap des cabinets
- VDE souligne que la liste des questions sera sans doute un bon outil. Le rapport de la Belgique devra répondre au Comité sur des points précis.
- GC considère que le prochain ministre aura un état des lieux grâce à cela. Il aura un cadre sur le quel travailler. Il devra aussi faciliter le travail interfédéral. Il faudra aborder certains aspects au moins en termes d'échanges
- GC explique l'étroitesse de l'équipe du mécanisme de suivi : ils ne sont que deux. Il garde l'espoir d'avoir une 3ème personne pour le rapport de la Belgique
- GM considère qu'il n'est pas possible de mener toutes les tâches s'ils ne sont que deux. Mettre en réseau demande beaucoup d'énergie
- GC explique qu'ils travaillent aussi sur le suivi de certains dossiers, comme l'EAA. Le départ de Greet van Gool n'implique pas de remplacement, malheureusement
- GM pointe que, en tant que société civile, on va montrer ce qui est bon et ce qui ne l'est pas et si le mécanisme de coordination est trop peu équipé, il ne lui sera pas possible d'apporter les réponses utiles

- GC répond que la priorité 2019 sera le rapport. Le reste sera un peu secondaire. Si le BDF a des pistes à proposer, le mécanisme de coordination est ouvert...
 - GM imagine que les administrations ne savent pas y faire grand-chose. Connaissent-ils ce que le BDF dit ?
 - GC confirme que cela fait partie du travail du mécanisme de coordination : il communiquera aux départements concernés et aux points de contact les interpellations de l'associatif. Dans cette optique, ils ont proposé à UNIA d'organiser une réunion avec les points focaux pour avoir une présentation de leurs rapports
 - GM rappelle que lors du dialogue constructif relatif au Premier rapport de la Belgique, les représentants des différentes entités étaient très surpris de la qualité des questions posées par le Comité
- b) European Accessibility Act (EAA) – suivi
- GC explique que cela sera à voir avec Joachim Lommelen
- c) Conférence des Etats parties (COSP)
- GC confirme qu'aucun politique ne sera présent lors de la COSP Suite à la réunion Coormulti, les différents acteurs ont jusqu'au 22 mai pour envoyer les contributions puis on circulera. Il rappelle que l'exercice est très formalisé. On ne dispose que de 3 minutes. Il faut donc être concis. Concernant les Side-Events, la Belgique coorganise un événement avec la Commission Européenne (CE) sur l'European Disability Card. Ima Placencia a invité PG à intervenir. La CE a promis une évaluation externe. Le rapport sera rendu à la prochaine Commission. Les statistiques ont montré un pic de demande de cartes en fin d'année. GM considère que l'on pourrait relancer la communication dans nos publications

03) UNCRPD – COSP NY – 11-13/06/2019

- a) Programme
- ThD demande s'il est intéressant de participer à la journée « société civile » ?
 - PG répond que c'est toujours intéressant d'y être
 - GM confirme que l'on y a parfois des bonnes surprises
- b) Délégués BDF & CSNPH
- Pierre Gyselinck
 - Thomas Dabeux
- c) Réunion « Coormulti » - 09/05/2019
- OME, explique les aspects importants de ce qu'il a présenté. Etant donné qu'il était le seul représentant de la société civile, il a pu être assez complet. Les membres du CA ont reçu le texte de sa présentation
 - GM demande s'il serait possible que la Belgique parle du fait que le handicap est tellement spécifique et transversal que cela justifierait justifierait qu'il y ait un ministre en charge de cette matière
- d) Déclaration de la Belgique
- Le processus a été expliqué par Gauthier Cocle lors du point précédent
- e) Side Event sur EDC – Participation PG
- Cela a été expliqué par Gauthier Cocle lors du point précédent

04) UNCRPD – 2^{ème} et 3^{ème} rapport de la Belgique – « List of issues » :

a) « List of issues »

- OME explique que le Comité des droits des personnes handicapées a transmis sa « List of issues » à l'Etat belge. Une première lecture a permis de constater que les questions correspondent correctement aux attentes du BDF. Le secrétariat a lancé le processus de traduction vers le français, le néerlandais et l'allemande. Il a été décidé de traduire ce document en français également, malgré qu'il s'agisse d'une langue officielle de l'ONU car il n'est pas possible de savoir quand la traduction française officielle sera disponible

b) Note méthodologique :

- OME présente la note méthodologique telle qu'elle a été transmise en annexe de la convocation
- GM demande quels seront les étapes suivantes, par rapport aux actions à entreprendre vis-à-vis du Comité des Droits des Personnes Handicapées
- OME précise que la Belgique dispose maintenant d'un an pour répondre, par écrit à ces questions. Cela nous amène à fin avril 2020. Suite à cela, la Belgique sera invitée à participer au « Dialogue constructif » par le Comité. Normalement, cela devrait avoir lieu en septembre 2020, mais d'après International Disability Alliance, ce serait au mieux pour septembre 2021. Les organisations de la société civile qui ont remis un rapport alternatif seront invitées à y participer. C'est important pour « mettre la pression » sur les gouvernements.
- GM recommande d'ajouter les présidents des conseils d'avis quand la traduction sera disponible

05) UNCRPD – 10 ans de la Convention : projet d'action, second semestre

Le point est reporté à la réunion de CA de juin.

06) UNCRPD – Work Forum 13/05/2019 :

a) Programme

b) Compte-rendu

- OME explique que
 - i. La qualité de le Work Forum qui s'est tenu la veille était très bonne, avec des interventions globalement de bonne qualité tant au niveau du contenu que de la forme (pas d'exposés trop rapides)
 - ii. Concernant le panel consacré au droit de vote, il y a eu une intervention de Nora Bednarski, ancienne collaboratrice de l'EDF récemment élue conseillère communale. Suite à cela, Nadia Haddad a posé une question portant sur le fait que les personnes handicapées, en Belgique n'auraient pas le droit de voter avec le soutien de la personne de leur choix et seraient

accompagnées dans l'isolement par des témoins de parti. Nora Bednarski a répondu en expliquant ce qui est prévu par la loi.

- PG lit un twitt envoyé par l'EDF reprenant le texte de Nadia Haddad, sans apporter la réponse de Nora Bednarski
- Le CA constate que ce type de twitt est une généralisation de faits, vraisemblablement isolés relatif à une mauvaise compréhension de la loi par un président de bureau. Il demande au secrétariat d'interpeller Catherine Naughton à ce sujet
- Concernant le panel « faire valoir ses droits dans le cadre de l'UNCRPD, OME explique
 - i. Qu'il a été déçu par l'intervention d'Olivier De Schutter qui était celle qu'il attendait le plus. Elle devait porter sur le renforcement des droits à l'éducation inclusive. Son intervention a porté exclusivement sur les querelles de compétence et de procédure entre les différentes juridictions. C'était extrêmement technique et donc difficile à suivre pour des personnes qui ne suivent pas cela régulièrement
 - ii. Que les trois autres interventions ont été intéressante sur la manière dont les corps égalité des chances, l'Ombudsmen européen et le rapporteur spécial UNCRPD conçoivent et organisent leur action
- Concernant le panel sur l'interaction entre l'UNCRPD et les autres conventions internationales
 - i. Que les intervention étaient éclairantes sur les manières de travailler dans le cadre de ces différents instruments internationaux
 - ii. Que la discussion avec la salle a donné lieu à des charges virulentes des tenants du contenu UNCRPD contre les intervenants sur la Convention d'Oviedo et sur la Convention sur la protection des adultes vulnérables

07) Conseil de l'Europe – Charte européenne des droits sociaux révisée – Groupe 4 Enfants-Familles-Migrants : Soumission BDF (30/04/2019)

- OME explique que le point était à l'ordre du jour pour information : la soumission du BDF a été envoyée au Conseil de l'Europe

08) CEDAW :

- a) Analyse du rapport de la Belgique – Octobre 2019 : planification du rapport alternatif BDF
 - KBH présente le point :
 - L'idée est de proposer des questions au Comité CEDAW comme sur base du contenu dont nous disposons dans le cadre du rapport alternatif BDF
 - Lors d'une réunion du « Comité de suivi UNCRPD », début juillet, sera présenté le texte CEDAW, ce que le BDF a déjà fait dans ce cadre et la méthodologie.

- Il y aurait un travail de récolte d'informations en juillet, puis la préparation de projets de questions
- Ces questions seraient discutées lors d'une réunion en septembre et finalisée lors d'une réunion en octobre.
- L'envoi des propositions de questions serait fait pour le 10 octobre
- ThD demande s'il est légitime pour le BDF de travailler sur ce texte
- GM répond que, effectivement, en Belgique on n'a pas travaillé sur cette thématique et que l'on n'a pas intérêt à avoir des organisations de femmes handicapées séparées des organisations d'hommes handicapés
- OME explique que le BDF a toujours essayé de s'impliquer dans les autres instruments « droits de l'homme » en y insufflant la dimension spécifique du handicap. Il a produit des rapports dans le cadre de CEDAW en 2014, mais aussi dans le cadre de la Convention sur la torture, sur les droits de l'enfant... A chaque fois la base de travail était dérivée du contenu du rapport alternatif UNCRPD. D'autre part, la publication de l'étude de l'UGent est une bonne opportunité de se pencher sur ce type de réalité. D'autre part, avec l'arrivée de Khadija, le secrétariat est renforcé. Lui proposer de travailler sur ce processus est une bonne manière de lui donner un dossier clair à gérer sur la période des 5 prochains mois.
- EdS considère qu'il serait dommage de se dire qu'au niveau du BDF, on a pas fait autant sur les droits de l'enfant. Elle propose de réduire le plan à la réunion de juin et travailler par e-mail pour la suite
- OME demande si l'organisation première semaine juillet serait possible
- Le CA marque son accord
- b) Workshop de l'EDF, 02/06/2019, 14h00 : intervention GM
 - OME explique que l'EDF a invité le BDF à prendre la parole dans un workshop organisé lors de son AGA. L'intervention porterait sur la méthodologie que le BDF met en place pour produire un rapport alternatif CEDAW. Cela ne porterait pas sur le contenu
 - Le CA marque son accord pour que GM y prenne la parole sur base de ce qui a été convenu au point a)

09) Elections européennes : Suivi mémorandum BDF – rencontre avec les candidats 07/05/2019

- Les membres du CA considèrent que la réunion s'est bien déroulée. Evidemment, les interventions étaient assez convenues et fort centrées sur le vécu des personnes qui avaient, pour la plus part été choisies en fonction de leur proximité avec la thématique du handicap.

10) EDF AGA – Bruxelles – 01-02/06/2019

- a) Délégués
 - Les délégués sont ThD et PG
- b) Observateurs
 - KBH et OME sont inscrits en tant qu'observateur. Ils seront présents le dimanche

- c) Proposition d'intervenants par le BDF : Vincent Snoeck, Dr. Tina Goethals
 - Le secrétariat a proposé ces deux intervenants. Pour Tina Goethals, dans le cadre de CEDAW, cela a été refusé car l'objectif du séminaire n'est pas de travailler sur le contenu, mais sur la méthodologie de production de rapport. Pour Vincent Snoeck, il n'y a pas eu de réaction de l'EDF
- d) Inaccessibilité Bxl : plainte membre EDF + Suivi Ville de Bruxelles
 - L'échange d'e-mail a été transmis pour information. Cela montre que quand une administration est interpellée par une organisation européenne, il y a un suivi.
- e) Points d'attention : revue des membres – impact pour le BDF
 - Le point a été inscrit pour ne pas oublier d'en parler si il y a des éléments complémentaires. Ce n'est pas le cas
 - Le CA confirme qu'il ne sera pas possible de voter ce point en l'état : avoir plus de 50% de personnes handicapées dans les instances du BDF et dans les instances de ses associations membres n'est pas quelque chose à inscrire dans les statuts. Ce type d'exigence est impossible à contrôler

11) CSA – Charte de qualité de l'accessibilité - Groupe de suivi 05/06/2019 :

- a) Utilité de la participation du BDF ?
 - GM explique que le rôle joué par le BDF dans cette négociation a été déterminant. Il serait bon que le BDF y soit pour l'opérationnalisation
- b) Qui y participerait ?
 - Marie-Florence Devalet devrait être présente pour la FFSB et quelqu'un devrait y être pour l'ONA
 - Aucun membre du CA n'est disponible à cette date
 - GM demande si OME peut y aller ?
 - OME répond que oui

12) BDF – Membres : Doof Vlaanderen – Procédure en justice – Heures de d'interprétation en langue des signes "Geen pretje zonder tolk"

- Il s'agit d'une action menée par Doof Vlanderen. Ils demandent au BDF de relayer en termes de communication
- Le CA considère qu'il ne faut pas relayer

13) BDF – Membres : badges 03/12

- L'ASPH prévoit de relancer la production de badges 03/12
- Un doodle être envoyé. Le secrétariat participera à la réunion

14) BDF – Membres : AP3 –Prise en compte trop faible du polyhandicap dans les positions du BDF

- VDE explique que Jocelyne Burnotte ne soutient pas le mémorandum du BDF car elle considère qu'il ne fait pas assez de place aux personnes polyhandicapées. Faut-il lui répondre ?
- ThD considère qu'elle a eu l'occasion de participer à l'ensemble du processus. Elle ne l'a pas fait.
- GM souligne que sa réponse n'est pas atypique par rapport à son attitude dans d'autres domaines. Après avoir beaucoup insisté on a créé un groupe de travail sur les aides matérielles. Elle a été invitée, n'est jamais venue, mais après, elle est choquée que l'on ne prend pas assez en compte la problématique des protections hygiéniques...
- ThD pointe le fait qu'il y a le côté « il faut s'impliquer pour faire passer ses idées », à l'inverse, il y a aussi le fait qu'il y a beaucoup d'informations et que les personnes suivent peu
- GM rappelle que le BDF étant très technique, il y a peu d'associations qui peuvent suivre.
- Le CA décide de ne pas bouger pour l'instant

15) BDF – Réglementation UBO - Mise en conformité

- EdS explique qu'Altéo n'a toujours pas d'information sur ce qu'il conviendra de faire
- OME demande aux membres de transférer les informations au secrétariat quand ils l'auront

16) BDF – Comptabilité

- a) Etat des comptes
 - OME explique que les cotisations des membres ont pour la plus part été payée. Un rappel sera envoyé le cas échéant
- b) Recherche d'un service comptable
 - OME explique que la piste qu'il avait envisagée ne s'est pas avérée concluante. Il faudra demander prix à quelques comptables situés à proximité de la Finto

17) Commission européenne – 15 mai -Emploi et aménagements raisonnables – préparation de la prise de parole d'Emilie De Smet

- EdS va intervenir pour le BDF. Les participants sont surtout des employeurs, surtout néerlandophones. KDH va se charger de préparer son intervention.

18) BDF – Time-timer : achat

- PG explique que l'outil s'est avéré utile lors de la rencontre avec les candidats aux élections
- VDE propose que le BDF effectue l'achat : ce serait bien pour discipliner les réunions
- Le CA décide que l'on fasse l'achat sur base d'un budget approximatif de 60,00€

19) Divers

- Invitation Jasmien Herssens – Universal Design
 - Deux personnes qui présentent leur doctorat à Hasselt
 - Répondre que le BDF n'a pas la possibilité d'être présent